



Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate

Fermeture des toilettes publiques dans l'emprise de la piste cyclable

Dégelis, le 26 mai 2020 – La *Corporation d'aménagement du lac Témiscouata et de la rivière Madawaska Inc.* désire informer les utilisateurs du *Parc linéaire interprovincial Petit Témis* qu'en ces temps de pandémie de la COVID-19 et afin de respecter les consignes de la Santé publique; toutes les toilettes situées dans l'emprise de la piste cyclable à partir de la Route 232 à Témiscouata-sur-le-lac, secteur Cabano jusqu'à la frontière du Québec à Ville Dégelis, seront fermées au public jusqu'à avis contraire. Il est donc conseillé de planifier vos déplacements à vélo et à pied tout en prévoyant respecter les consignes sanitaires pour tous, émises par la Santé publique du Québec.

Afin de protéger la population, le gouvernement du Québec interdit les grands rassemblements intérieurs et extérieurs. (Tiré du site internet de www.quebec.ca / Lieux publics / 20-05-22



Source : Lucie Leclerc, Responsable des finances Corporation d'aménagement du lac Témiscouata et de la Rivière Madawaska Inc. admin@caltrm.com

Information : Normand Morin, président par intérim Corporation d'aménagement du lac Témiscouata et de la Rivière Madawaska Inc. 418-853-3593 admin@caltrm.com



**Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate**

Le Parc linéaire interprovincial Petit Témis ... un bien commun à respecter !

Dégelis, le 26 mai 2020 – La *Corporation d'aménagement du lac Témiscouata et de la rivière Madawaska Inc.* désire informer la population que suite à une inspection-terrain qui a eu lieu dernièrement sur le *Parc linéaire interprovincial Petit Témis* à partir de la Route 232 à Témiscouata-sur-le-lac, secteur Cabano jusqu'à la frontière du Québec à Ville Dégelis; nous avons malheureusement constaté que la surface de roulement a été grandement détériorée par la circulation de véhicules non-autorisés et ce depuis la fermeture de la piste cyclable à l'automne dernier.

Il est à noter que depuis deux ans, des investissements majeurs en provenance de divers paliers gouvernementaux, d'associations et d'organismes sans but lucratif ont été injectés dans la réfection de la piste cyclable. Il est malheureux de remarquer qu'une minorité de gens irrespectueux ont endommagé la surface de roulement du parc qui est utilisé par les familles, enfants et adultes autant cyclistes que piétons qui ont à cœur la pérennité du *Parc linéaire*.



-30-

Source : Lucie Leclerc, Responsable des finances Corporation d'aménagement du lac Témiscouata et de la Rivière Madawaska Inc.
admin@caltrm.com

Information : Normand Morin, président par intérim Corporation d'aménagement du lac Témiscouata et de la Rivière Madawaska Inc.
418-853-3593 admin@caltrm.com